

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	152 524
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	1 227
Actions - cotées	R0110	1 227
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	123 440
Obligations d'État	R0140	28 502
Obligations d'entreprise	R0150	94 146
Titres structurés	R0160	792
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	27 857
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	5 110
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	5 495
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	5 495
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	5 495
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	931
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	488
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	6 741
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	171 289

Raiffeisen Vie

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	117 959
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	117 959
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	112 708
Marge de risque	R0680	5 251
Provisions techniques UC et indexés	R0690	5 050
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	4 823
Marge de risque	R0720	226
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	12
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	5 573
Passifs d'impôts différés	R0780	489
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	652
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	254
Autres dettes (hors assurance)	R0840	2 041
Passifs subordonnés	R0850	9 035
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	9 035
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	141 063
Excédent d'actif sur passif	R1000	30 226

Raiffeisen Vie

S.05.02.01 - 02

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0210
	R1400		BE	DE	FR	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0280
Primes émises						
Brut	R1410	17 566	215	258	295	18 335
Part des réassureurs	R1420	1 567	21	25	29	1 642
Net	R1500	15 999	194	233	267	16 693
Primes acquises						
Brut	R1510	17 566	215	258	295	18 335
Part des réassureurs	R1520	1 567	21	25	29	1 642
Net	R1600	15 999	194	233	267	16 693
Charge des sinistres						
Brut	R1610	4 060	77	34	0	4 171
Part des réassureurs	R1620	372	7	3	0	382
Net	R1700	3 688	70	31	0	3 789
Variation des autres provisions techniques						
Brut	R1710	8 546	16	242	203	9 007
Part des réassureurs	R1720	516	-2	-33	-28	453
Net	R1800	8 030	18	276	231	8 555
Dépenses engagées	R1900	2 249	24	38	40	2 351
Autres dépenses	R2500					
Total des dépenses	R2600					2 351

Raiffeisen Vie

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (santé similaire à la vie)
		Assurance avec participation aux bénéficiaires	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0								0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0								0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	71 543		0	4 823		0	41 165	0		117 532	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		0	0		0	5 495	0		5 495	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	71 543		0	4 823		0	35 670	0		112 036	
Marge de risque	R0100	3 334	226			1 916			0		5 477	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0		0	
Meilleure estimation	R0120	0		0	0		0	0	0		0	
Marge de risque	R0130	0	0			0			0		0	
Provisions techniques - Total	R0200	74 877	5 050			43 081			0		123 008	

Raiffeisen Vie

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	123 008	0	0	1 998	0
Fonds propres de base	R0020	38 259	0	0	-1 392	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	38 259	0	0	-1 392	0
Capital de solvabilité requis	R0090	20 711	0	0	408	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	37 566	0	0	-1 719	0
Minimum de capital requis	R0110	5 178	0	0	102	0

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	11 000	11 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	18 225	18 225			
Passifs subordonnés	R0140	9 035		9 035		
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	38 259	29 225	9 035		
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	38 259	29 225	9 035		
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	38 259	29 225	9 035		
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	38 259	29 225	7 306	1 728	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	37 566	29 225	7 306	1 036	
Capital de solvabilité requis	R0580	20 711				
Minimum de capital requis	R0600	5 178				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,85				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,26				

Raiffeisen Vie

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	30 226
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	1 001
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	11 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	18 225
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	1 999
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 999

Raiffeisen Vie

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	14 818		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 530		
Risque de souscription en vie	R0030	10 230		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-6 047		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	20 531		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	679
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-9
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-489
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	20 711
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	20 711
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Raiffeisen Vie

S.28.01.01 - 01

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	4 307

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	68 391	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	3 152	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	4 823	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	35 670	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 653 653

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	4 307
Capital de solvabilité requis	R0310	20 711
Plafond du MCR	R0320	9 320
Plancher du MCR	R0330	5 178
MCR combiné	R0340	5 178
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	5 178